

CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur André Bauler Président de la Commission des Finances et du Budget

Luxembourg, le 27 janvier 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion n°3 de Monsieur Laurent Mosar relative à une meilleure concertation entre administrations et services étatiques.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés